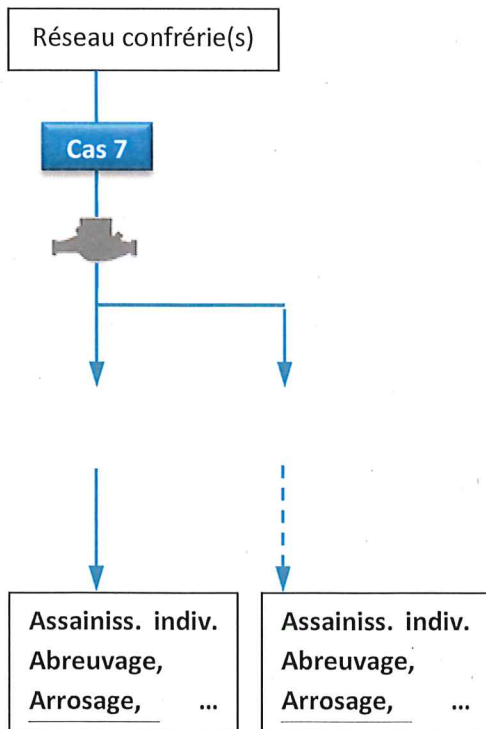
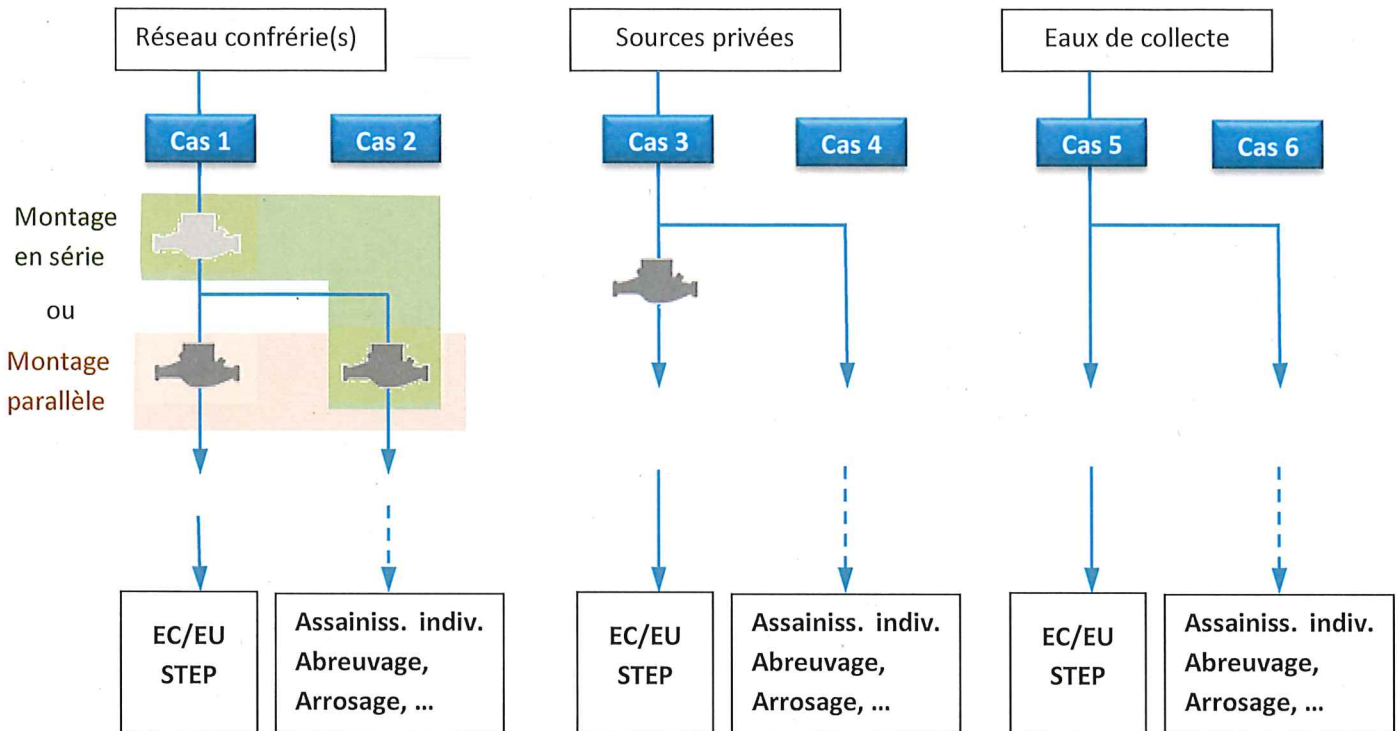


Mesure de la consommation d'eau



Note :

Dans le cas n°7, un seul compteur est nécessaire. En effet, le prix au m³ reste le même, quel que soit son utilisation. seuls les UL varient en fonction de la consommation (1 UL / 500 m³). Ainsi par exemple, les UL de maison d'habitation ne dépendent pas du logement mais sont calculés sur la base de la consommation totale.

Dans le cas n°3, un compteur doit être posé sur l'entrée d'eau provenant d'une source privée afin de mesurer le volume des eaux usées. Les cas n°3 seront identifiés par différence entre les cas facturés actuellement pour l'épuration et les cas facturés via le compteur d'eau.

La base légale pour l'épuration doit être modifiée.